



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



© F. LARREY / CONSERVATOIRE DU LITTORAL

pro
téger
valoriser

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



AGNES VINCE
Directrice
du Conservatoire du littoral

“ Une année s’achève, une autre débute mais nous retiendrons de 2020 qu’elle a été particulièrement chahutée, parfois déconcertante, souvent éprouvante pour tous, dans notre quotidien professionnel comme dans notre vie personnelle.

Avant toute chose, je souhaite rendre hommage à nos disparus, personnalités nationales engagées dans la protection du littoral, le président Valéry Giscard d’Estaing, Robert Poujade, ainsi que Nicolas Alfonsi en Corse.

Par ailleurs, je salue la réélection de la présidence de notre conseil d’administration et l’engagement à nos côtés d’Hubert Dejean de La Batie, son président, ainsi que celui de sa vice-présidente, Agnès Langevine et son vice-président, Philippe de Grissac.

Un bref retour sur l’année écoulée montre que même si les conditions de travail des équipes ont été fortement bousculées par la pandémie, l’activité de notre établissement n’a pas faibli pour autant : un bilan foncier remarquable, la poursuite de chantiers de restauration des sites et bâtiments avec les gestionnaires sur tout le territoire, la mobilisation des équipes pour l’opération nationale « Sauvez nos poussins » conduite avec succès sur le terrain avec nos partenaires et prometteuse d’avenir.

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur, des visites ministérielles ont pu avoir lieu sur les sites, renforçant un dialogue fécond avec nos instances de rivages. Au regard de son budget annuel et de sa capacité d’intervention opérationnelle, le Conservatoire du littoral a été identifié comme un bénéficiaire important du Plan de relance souhaité par le Gouvernement. Cela permettra à notre établissement d’accélérer la mise en œuvre de nombreux projets sur nos sites.

Pour donner toutes leurs dimensions à ces réalisations, je sais pouvoir compter sur les compétences et la cohésion des équipes de notre établissement, sur nos alliances avec les partenaires nationaux et territoriaux, sur votre soutien à tous, afin que tous ensemble, nous continuions chaque jour à consolider notre trésor !

En 2021, nos rivages seront des porteurs attendus d’espérance mais également des territoires où plus que jamais, le lien entre l’homme et la nature sera à préserver, dans sa force comme dans ses fragilités.

Je vous souhaite une très bonne année 2021 et vous invite à découvrir nos rivages ouverts sur l’horizon... ”

3 533 ha

supplémentaires sous protection du Conservatoire,
portant la surface globale protégée à **210 339 ha**

En 2020, nous avons...



**EMMANUELLE WARGON
A LA TREMBLADE**

✿ **en mai, eu la visite d’Emmanuelle Wargon, secrétaire d’Etat chargée de la biodiversité auprès de la ministre de la transition écologique**, à La Tremblade (17) pour un appel au civisme et à la responsabilité des citoyens pour respecter la nature, à l’heure du déconfinement et de la réouverture progressive des plages.

✿ **en juillet, accueilli Annick Girardin, ministre de la Mer**, à l’île de Groix, avec au programme, l’environnement avec la visite de la pointe naturelle de Pen Men, située dans la réserve nationale, le patrimoine avec les phares et l’économie avec la rencontre avec la société Le Chien Noir, spécialisée en matelotage dont les locaux sont situés au fort du Grognon, propriété du Conservatoire.



**ANNICK GIRARDIN
A L’ILE DE GROIX**



**BARBARA POMPILI
A BIARRITZ**

✿ **en août, rencontré à Biarritz Barbara Pompili, ministre de la transition écologique** dans le cadre de l’opération « Plages sans déchets » au cours de laquelle le Conservatoire a présenté sa démarche auprès des élus et gestionnaires de nettoyage raisonné des plages.

✿ **en août, été reçus au ministère de la Transition écologique à Paris par Barbara Pompili et Bérangère Abba**, pour présenter l’action du Conservatoire du littoral.



**BARBARA POMPILI ET
BÉRANGÈRE ABBA**



BÉRANGÈRE ABBA
À ROCHEFORT

❄️ **en septembre, reçu Bérandère Abba, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la transition écologique**, à la Corderie Royale à Rochefort (17) où la ministre a rencontré les équipes du Conservatoire du littoral pour échanger avec eux sur les enjeux et les actions qu'elles mènent. Ce déplacement, organisé dans le cadre du Plan de relance, lui a permis de visiter le Fort de l'Île-Madame.

17,2 MILLIONS D'EUROS

CONSACRÉS À L'INTERVENTION FONCIÈRE (ACQUISITIONS, FRAIS D'ACTES)

174

Au 31 décembre 2020, en effectifs physiques, le Conservatoire emploie 174 agents dont 129 permanents et 6 CDD, 25 agents mis à disposition et 11 sur ressources extérieures. A ces effectifs viennent s'ajouter 1 thèse CIFRE, 1 volontaire service civique en Outre-mer et 1 apprenti.

Valoriser le savoir-faire et les valeurs de l'établissement à l'international

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire internationale, la délégation Europe et international a notamment développé une présence sur le web et les réseaux sociaux afin de poursuivre ses missions d'expertise et d'accompagnement des partenaires.

L'organisation de la 2^e Rencontre des Agences littoral d'Europe et de Méditerranée à Budva au Monténégro sur le thème de l'adaptation des côtes aux changements climatiques, pour partager les stratégies, approches, opérations et techniques mises en œuvre pour faire face aux risques encourus par les territoires littoraux. Une prochaine réunion de ce réseau devrait avoir lieu dans le cadre de la Présidence française de l'Union Européenne au premier trimestre 2022.

L'accompagnement de proximité ou à distance de démarches de co-gestion entre institutions publiques et organisations de la société civile impliquées dans la conservation de sites pilotes côtiers et insulaires en Méditerranée (Albanie, Maroc, Tunisie...) et sur les rivages africains (Cap-Vert, Guinée-Bissau, Madagascar, Sénégal...).

L'organisation de la 7^e édition de l'événement international Celebrate islands, co-portée avec les associations PIM et SMILO, pour promouvoir collectivement la richesse et l'urgente nécessité de protéger les territoires insulaires :

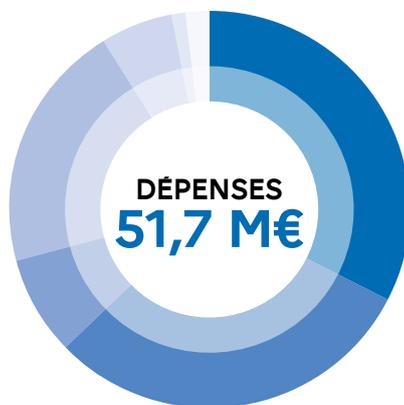
- 7 webinaires multilingues sur les enjeux de protection et de résilience des îles (français, anglais, espagnol, italien, portugais, croate, arabe) ayant rassemblé près de 400 participants de 27 nationalités
- Plus de 30 témoignages vidéo d'îles partenaires sur les solutions mises en place pour faire face aux nouveaux enjeux affectant leur territoire (écologique, sanitaire, économique...)

La production de beaux ouvrages et de guides techniques grâce aux projets soutenus par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et de la Ville de Marseille :

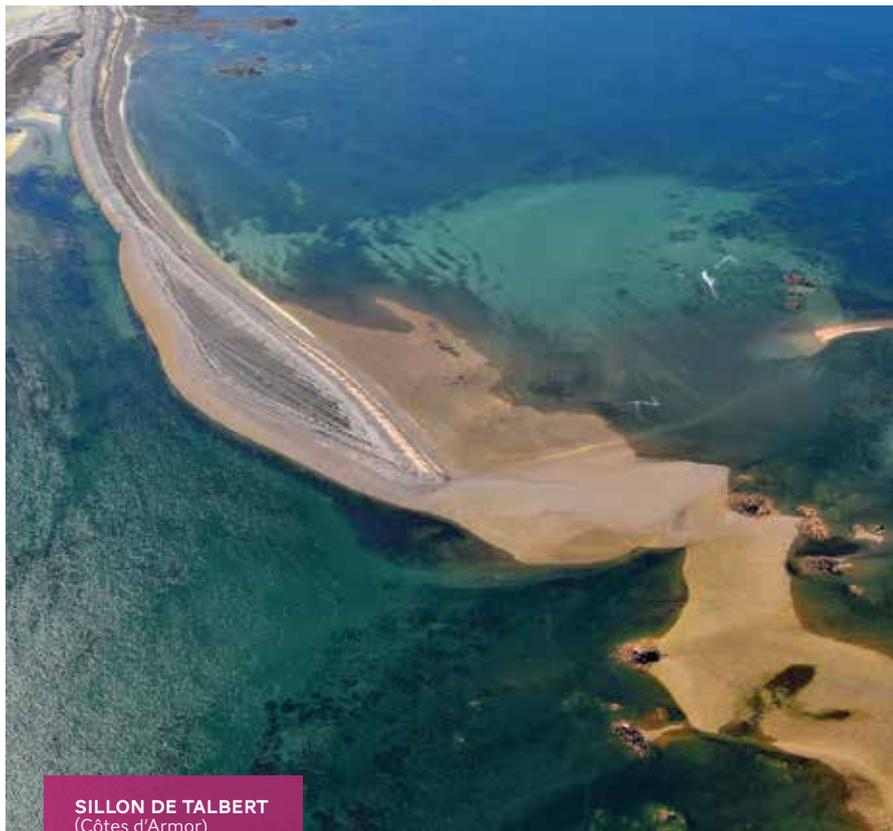
- Ibo, entre nature et culture, un beau livre en portugais mettant en lumière les patrimoines de cette petite île du Mozambique ;
- L'Atlas des Petites Îles des Baléares, pour disposer d'un socle commun de connaissances et construire la stratégie de conservation de ces micro-territoires ;
- Retours d'expériences de gestion et de conservation menées dans les Petites Îles de Provence
- Concevoir et piloter un projet, un guide méthodologique support de futures formations en présentiel ou en virtuel.



- 37,5 M€** Recettes du droit de francisation des navires de plaisance
- 12,2 M€** Concours extérieurs pour financer les investissements sur les sites dont :
 - 4,4 M€ des Agences de l'eau et autres organismes publics
 - 1,8 M€ de legs
 - 1,6 M€ des Collectivités
 - 1,6 M€ de l'État
 - 1,4 M€ de l'Union européenne
 - 1,2 M€ de mécénat
 - 0,2 M€ de dons des particuliers
- 2 M€** Autres ressources (dont 0,5 M€ de taxes passagers maritimes, 0,7 M€ de revenus du domaine et 0,8 M€ de divers produits de gestion)



- 17,2 M€** consacrés à l'acquisition foncière
- 14,3 M€** pour la réalisation de travaux sur les sites
- 5,2 M€** pour assurer les charges liées à la mission de propriétaire
- 10,4 M€** de masse salariale
- 2,6 M€** de fonctionnement et investissement des missions support
- 0,6 M€** de diffusion et valorisation
- 1,4 M€** de solde budgétaire

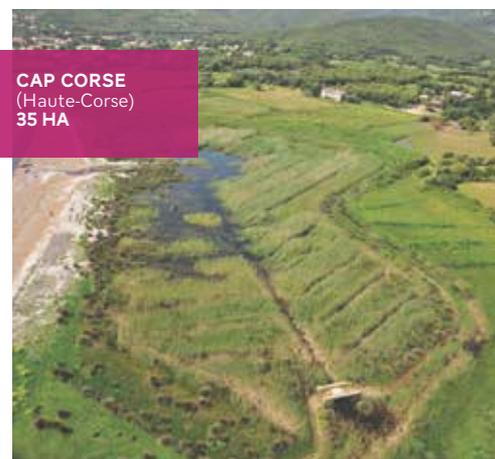


SILLON DE TALBERT
(Côtes d'Armor)
927 HA

© E. LE CORNEC

CAP CORSE (Haute-Corse) 35 ha

Au milieu des années 1980, la protection commençait : le temps des premières acquisitions, de la création de la Réserve naturelle des Iles Finuchjarula, des débuts de la gestion. Le site revenait de loin. Un projet touristique pharaonique contesté venait d'être abandonné et des incendies pastoraux ravageaient le maquis. Quelques décennies plus tard, les lieux sont transfigurés, sous l'effet conjugué des protections (Conservatoire du littoral, Réserve naturelle des Iles du Cap Corse, Parc naturel marin) et du développement agropastoral. Cette année, de nouvelles acquisitions ont porté le domaine du Conservatoire à 710 ha. Parmi celles-ci, le marais littoral de Padulu constitue une halte cruciale pour les oiseaux en migration printanière et abrite la dernière population de tortue Cistude de cette côte.



CAP CORSE
(Haute-Corse)
35 HA

© JF PACCOSI/CDL

Acquérir

En 2020,
2 633 ha acquis,
et **931 ha** affectés.

**15 DONATIONS ET
CESSIONS A L'EURO
SYMBOLIQUE POUR
1,35 M€ (87 HA)**

435 actes signés

SILLON DE TALBERT (Côtes d'Armor) 927 ha

Le Sillon de Talbert (Pleubian) est exceptionnel par ses caractéristiques géomorphologiques puisqu'il est en effet la plus grande flèche littorale de galets en France. Depuis 2001, le Conservatoire du littoral bénéficiait d'une convention d'attribution du domaine public maritime naturel de l'Etat pour 18 ans sur une partie du site (200 ha). En 2020, le Conservatoire s'est vu affecter outre cette majeure partie, une emprise englobant les abords du Sillon du Talbert au nord ainsi que l'archipel d'Olonne pour enfin se prolonger jusqu'au Sillon noir au sud-est sur 927 ha. Au-delà de ses éléments géologiques caractéristiques, le Sillon offre de nombreuses richesses écologiques : c'est une Réserve naturelle régionale qui possède une grande diversité d'habitats naturels et accueille quelques milliers d'oiseaux au cours de l'année.

PRÉS DE L'HÔPITAL (Manche) 9 ha

Identifié comme zone d'intervention du Conservatoire du littoral en 1996, ce site de 55 ha, situé le long du cours de la Sée, est constitué de terrains en nature de prairies inondables et de cultures. L'acquisition de ces 9 ha supplémentaires, en partenariat avec la SAFER de Normandie et avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, porte à 15 ha le domaine protégé par le Conservatoire du littoral. Cette acquisition permet de constituer une unité fonctionnelle de gestion qui vient compléter les propriétés de la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage (25 ha). Le site est géré par la Fédération départementale des chasseurs de la Manche avec le SyMEL (gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral dans la Manche).



PRÉS DE L'HÔPITAL
(Manche)
9 HA

LAC DE VASSIVIÈRE
(Creuse)
23 HA



© F. LARREY / CDL

MARAIS DE MOËZE BROUAGE
(Charente-Maritime) 66 ha

C'est la première grande parcelle en culture céréalière acquise via la SAFER dans le marais de Brouage, dans le cadre du projet Life Adapto. Depuis quelques années, la digue et le cordon dunaire sont régulièrement dégradés par les assauts de la mer, générant des problèmes croissants d'entretien. Face à cette situation, qui s'amplifiera avec l'élévation du niveau de la mer, différents scénarios d'évolution du trait de côte ont été étudiés sous les angles paysagers, socio-économique, et de la biodiversité. Cette acquisition, conforme à la volonté des élus locaux, s'inscrit dans la continuité du projet de territoire initié depuis plus de 40 ans au marais de Brouage. Elle privilégie l'intervention foncière publique qui permettra d'assumer financièrement la transformation des milieux et insuffler le changement des pratiques agricoles qui seront inéluctables sur des terres vouées à la marinisation dans les décennies à venir.

LAC DE VASSIVIÈRE (Creuse) 23 ha

Le Syndicat mixte « Le lac de Vassivière » a cédé à l'établissement 23 ha de tourbières et de bois humides étroitement connectés au plan d'eau dans sa partie sud. Ces espaces naturels, empreints d'une grande naturalité, sont entourés de plusieurs campings. Ils avaient été inscrits dans un plan d'aménagement touristique antérieur. Cette acquisition revêt donc un caractère stratégique et le choix politique de remise au Conservatoire mérite d'être salué.

DUNES D'ÉCAULT (Pas-de-Calais) 33 ha

La ville de Condette a cédé à l'euro symbolique au Conservatoire du littoral 33 hectares d'une propriété communale classée en Réserve naturelle régionale. Cette acquisition, constituée de prairies et de marais, vient compléter la protection de ce site de 195 hectares. Elle constitue la première étape d'un projet d'intervention plus global à l'échelle de la commune et de l'EPF (établissement public foncier). Cette cession permet de protéger définitivement ce site de grande qualité environnementale en confirmant par exemple le déclassement d'une voie communale, devenue chemin de découverte au bénéfice des piétons, des personnes à mobilité réduite et des vélos.



DUNES D'ÉCAULT
(Pas-de-Calais)
33 HA



© JEAN-ERIC DESCOMBES

COURANT D'HUCHET
(Landes)
4 HA

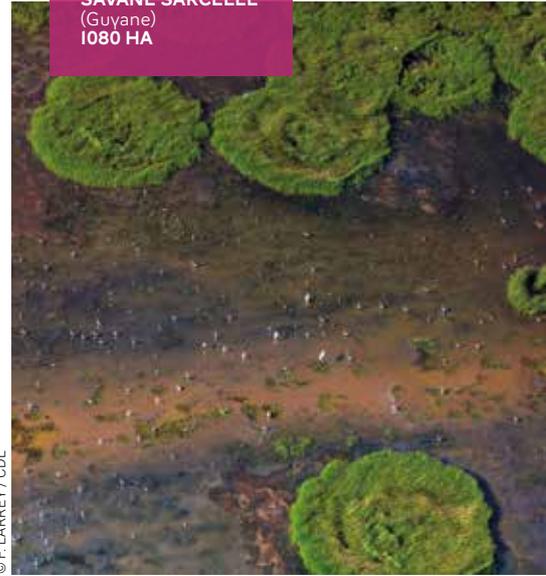
COURANT D'HUCHET (Landes) 4 ha

En 2014, le périmètre d'intervention « Courant d'Huchet » a été créé en étroite liaison avec la Réserve naturelle nationale du Courant d'Huchet. En 2017, une prospection foncière, prioritairement au sein du périmètre de la Réserve, a été menée et a débouché après de longues négociations à l'acquisition en 2020 d'une première parcelle de 4 ha, avec le concours financier du Département des Landes. Seul cours d'eau du Golfe de Gascogne qui n'a pas été canalisé, le courant d'Huchet part de l'étang de Léon et débouche dans l'Atlantique après avoir serpenté entre la forêt et les dunes. C'est une pépite du littoral landais et à ce titre il attire de nombreux visiteurs. Cette acquisition ouvre la voie à un nouveau projet de territoire pour mettre en place une gestion globale notamment pour la maîtrise de la fréquentation, la conservation du site dans son état naturel exceptionnel et la mise en valeur de son patrimoine.

VACCARÈS et MAS DE ROUSTY (Bouches-du-Rhône) 487 ha

Deux propriétés en Camargue ont été acquises : la première d'une superficie de 371 hectares sur le site du Vaccarès (Arles), comportant un mas et ses dépendances. Les terrains, occupés depuis de longues années par la manade Mailhan, sont remis en gestion à la SNPN. L'avenir des bâtiments fera l'objet d'un appel à projet pour une valorisation écotouristique. La seconde acquisition concerne 116 hectares de zones humides sur le site du Mas de Rousty. L'attribution des terrains à un exploitant agricole pour du pâturage extensif est en cours d'étude.

SAVANE SARCELLE
(Guyane)
1080 HA



© F. LARREY / CDL

SAVANE SARCELLE
(Guyane) 1080 ha

Cette acquisition sur l'ancien polder rizicole de Mana, qui conclut près de 5 ans de négociations, permet la protection d'une zone humide d'importance internationale labellisée Ramsar, qui abrite une très grande concentration d'oiseaux, dont des populations de limicoles migrateurs. Le site se distingue également par des traits de côte parmi les plus mobiles du monde, avec des déplacements pouvant atteindre jusqu'à 160 mètres par an sur certains secteurs. Cette acquisition vient compléter une affectation de 1 249 hectares de terrains de l'État réalisée en 2018 et contribuera à la mise en œuvre du projet Adapto de gestion souple du trait de côte. En lui redonnant de la mobilité, il s'agira de démontrer l'intérêt écologique et économique d'améliorer la résilience des espaces littoraux pour protéger les activités humaines.

ÉTANG DU DOUL (Aude) 13 ha

En 2020, le Conservatoire a réalisé une cinquantaine de transactions sur le littoral languedocien, soit plus du double de la moyenne habituelle. Ces acquisitions représentent 90 ha pour un prix moyen d'1€/m² (bâtiments compris). La palette complète des modes d'acquisition a été mobilisée - démarchage ciblés sur des secteurs à enjeux, propositions de particuliers, exercice du droit de préemption, rétrocession dans le cadre de mesures compensatoires.



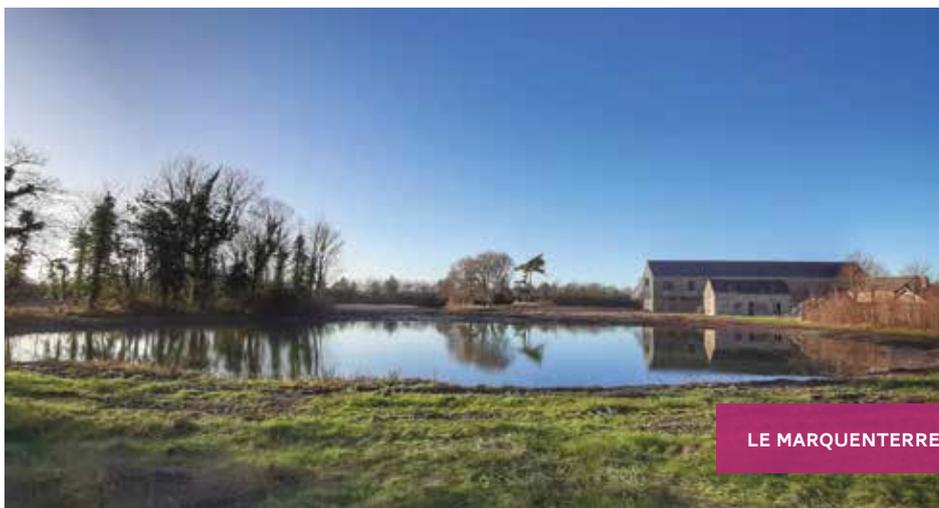
ÉTANG DU DOUL
(Aude)
13 HA

Restaurer & aménager

Restauration écologique et reconquête paysagère de la propriété de la Maye (Somme)

Aux portes du Marquenterre, sur la commune du Crotoy, cette propriété bâtie mêlant pinède, canaux et pièces d'eau a fait l'objet de travaux de restauration écologique et de reconquête paysagère : effacement de buttes de terres déposées sur le site dans les années 80, création d'une zone humide sur l'emprise d'anciens terrains de tennis, reprofilage de berges

et ouverture du milieu boisé donnant un nouveau souffle au système hydraulique qui parcourt le site. Ces travaux marquent le premier jalon d'un programme ambitieux de mise en valeur du site et notamment des bâtiments qui en font sa renommée locale : une étude de programmation est actuellement en cours afin de dessiner les contours de leurs futures vocations.



LE MARQUENTERRE

Restauration écologique et hydraulique des marais du Payré (Vendée)

Propriétaire d'une centaine d'hectares de marais, dont trois marais à poissons, sur le territoire historique de l'Abbaye de Lieu Dieu à Jard-sur-Mer, le Conservatoire développe un programme de restauration de ces marais permettant de leur redonner à moyen terme une fonctionnalité écologique et hydraulique de premier plan. Accompagné par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, ce programme est mis en œuvre en partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs de la Vendée, gestionnaire du site, et en lien étroit avec la commune. En 2020, les travaux de restauration menés dans ces marais à poissons, ainsi que dans d'autres marais subsaumâtres (remise à niveau), permettent d'améliorer la gestion des niveaux d'eau en faveur de la biodiversité, dans un équilibre maîtrisé et concerté avec les usagers.



MARAIS DU PAYRÉ

©LYCÉE NATURE ROCHE-SUR-YON



MARAIS DU KERDUAL

© TRAIT EAU BOIS

Restauration écologique des milieux retro-littoraux du marais de Kerdual (Morbihan)

Depuis 2013, le Conservatoire du littoral est propriétaire de près de 31 hectares du marais de Kerdual, coupure d'urbanisation entre les villes de Carnac et de La Trinité-sur-mer. À l'ouest du site, depuis l'abandon de l'exploitation du sel au début des années 60 et leur remise en eau, les marais salants ont laissé la place à deux plans d'eau et à de vastes roselières qui se ferment progressivement avec des boisements humides. L'anse centrale, sous influence marine, est bordée de prés salés. Cette zone humide, qui remplit de nombreuses fonctionnalités écologiques (rétention et épuration des eaux, régulation des nutriments...) est également un réservoir de biodiversité pour la faune et la flore. Les travaux, consistant en l'arrachage des saules et baccharis puis leur évacuation par traction animale et le broyage mécanique par broyeur forestier, ont permis la restauration de 27 ha d'habitats dégradés. Ils ont été réalisés avec l'aide de l'Agence de l'eau et de la Région.

Validation du plan de gestion des 80 hectares du marais Vernier (Eure)

Ce site de 80 ha de marais tourbeux au cœur du marais Vernier constitue un réservoir de biodiversité exceptionnel. La richesse du milieu s'explique en partie par une gestion active pour la pratique de la chasse à la Bécassine des marais. Mais cette gestion n'est pas sans conséquence sur le milieu naturel. La particularité du plan de gestion est de renforcer l'intérêt écologique du site par des opérations de gestion écologique tout en maintenant l'activité de chasse mais en la modulant. L'objectif de la première phase (2020-2026) est d'évaluer la compatibilité de cet usage avec ces milieux, ce qui permettra d'avoir des éléments concrets d'aide à la décision pour la deuxième phase (2026-2032).

Surprise au feu de Fenu (Corse)

La Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio s'étend sur 80 000 ha de mer et d'îlots. A terre, quelques 40 000 ha sont dans le domaine du Conservatoire. L'Office de l'environnement de la Corse gère de façon intégrée ces espaces marins et terrestres protégés. Un important réseau de sentier a été aménagé par le Conservatoire à l'ouest de Bonifacio. Après avoir cheminé deux heures, le sentier se glisse entre les granites d'un petit col et descend vers l'insolite feu maritime de Fenu affecté au Conservatoire. Sa tour carrée, ouverte en permanence, fait basculer le visiteur dans l'univers inattendu de la navigation dans le détroit de Bonifacio, les naufrages, la construction des phares et sous la surface, la vie marine. Une réalisation, issue du plan d'interprétation, conçue dans le cadre du programme Interreg Marittimo GIREPAM.



FEU DE FENU

© A. ROLET

Valorisation du patrimoine salinier des anciens salins de Frontignan (Hérault)

Le site des Salins de Frontignan fait peau neuve avec la restauration et la mise en trace des bâtiments vestiges de l'activité salicole. Le public, désormais accueilli en toute sécurité, peut comprendre comment ce site a été exploité pour la production de sel, avant de devenir une zone humide de première importance, refuge pour les oiseaux des marais. Les bâtiments restaurés constituent aujourd'hui des marqueurs paysagers forts et des abris pour les randonneurs venus découvrir les beautés du site. Cette opération, portée par le gestionnaire du site, Sète Agglopolie Méditerranée, et le Conservatoire, a reçu le soutien de l'Europe (Feder) et des collectivités régionale et départementale.



BASSIN D'ARCACHON

© P. HAUSER

Renaturation de la forêt aux portes d'Arcachon (Gironde)

Un important chantier de démolition a effacé toute trace d'urbanisation sur plusieurs sites du Bassin d'Arcachon (Camicas - l'Eden, Dune du Pilat, RNN des Prés salés et Delta de l'Eyre - Fleury). Sur l'Eden, aux portes d'Arcachon, plusieurs maisons d'habitation et dépendances inutiles à la gestion du site ont été démolies, évitant ainsi les squats et les risques d'incendie. Aujourd'hui, le sol des parcelles a retrouvé sa composition sableuse et la végétation commence à effacer les cicatrices des chantiers. Ces zones dégagées de matériaux dangereux (grillages, vieilles ferrailles) ne constituent plus de risques pour la faune qui reprend peu à peu possession des clairières. Cette opération a bénéficié du soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Gironde.



LAC DU DER

Achèvement de la restauration des étangs latéraux du lac du Der (Marne et Haute-Marne)

Le dernier des 3 étangs arrière-littoraux en rive ouest du lac du Der a bénéficié d'une « cure de jouvence » avec l'aide de la Région Grand Est et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie : restauration du chenal principal, des roselières et des ouvrages hydrauliques, installation d'un ouvrage expérimental destiné notamment à piéger des poissons exotiques envahissants (*Pseudorasbora*). Ce chantier décennal est désormais terminé.

Étangs et marais des salins de Camargue (Bouches-du-Rhône)

Chaque année, d'importants travaux de décroisement des unités hydrauliques qui composent le site sont entrepris dans le but de rétablir un fonctionnement hydraulique et biologique naturels, et de préserver les écosystèmes lagunaires. L'objectif est de permettre à l'anguille de refaire son cycle complet dans l'étang, aux herbiers de zostères et à la sansouïre de se reformer. En 2020, des travaux de remise à niveau des ouvrages hydrauliques sur les étangs de Galabert, Beauduc et Rascaillan ont permis d'améliorer la circulation de l'eau.



CAMARGUE



BAIE ORIENTALE avant/après

Désenrochement à la baie orientale (Saint-Martin)

Dans les années 1980 et sous l'effet de la défiscalisation, la baie orientale à Saint-Martin (Antilles) a vu fleurir les structures hôtelières et de restauration. Or, le trait de côte bouge rapidement sur ce secteur, avec un recul pouvant atteindre 70 m en une soixantaine d'années. Deux enrochements d'environ soixante mètres de long chacun avaient été installés afin de tenter de protéger des restaurants de plage, au droit d'une parcelle affectée par la suite au Conservatoire du littoral. Ces enrochements ont cependant aggravé l'érosion de la plage et n'ont été d'aucune utilité face à la puissance du cyclone Irma en 2017 qui a détruit toute les constructions en haut de plage. Dans le cadre d'un projet de reconquête et de renaturation de ce secteur, le Conservatoire a procédé en 2020 à l'enlèvement des enrochements. L'évolution du trait de côte et de la dynamique sédimentaire feront l'objet d'un suivi par le BRGM.

Gérer & collaborer

Instances

Conseil d'administration

Quatre conseils d'administration ont été tenus au cours de l'année (dont 2 en visioconférence du fait des contraintes sanitaires) sous la présidence d'Hubert Dejean de La Batie, réélu président lors du conseil de novembre. Cette instance a validé 24 créations ou extensions de périmètres d'intervention foncière, et 14 conventions de partenariat et d'usage. Des dossiers stratégiques lui ont été soumis tels le renouvellement partiel du conseil scientifique, les conditions de déploiement des pistes cyclables sur les sites, les mesures exceptionnelles aux gestionnaires à mettre en œuvre dans le cadre de la crise Covid19.

Conseils de rivages

Les 9 conseils de rivages, instances émanant des territoires, se sont réunis régulièrement pour échanger sur la politique foncière et les choix de gestion proposés par le Conservatoire, avant que ceux-ci soient examinés par le conseil d'administration. Plusieurs conseils de rivages ont discuté de l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique.

Conseil scientifique

En 2020, le conseil scientifique a accueilli 3 nouveaux membres (Agnès Foiret-Collet, plasticienne, Alix Levain, anthropologue et Frédéric Bonnet, architecte-urbaniste) pour occuper des postes vacants. Du fait de la crise sanitaire, la séance plénière de novembre s'est tenue en format « visioconférence » avec la poursuite des travaux autour de l'adaptation au changement climatique et de la libre évolution des écosystèmes.



Gardes et agents du littoral

Malgré un contexte sanitaire contraignant, le Conservatoire du littoral a pu organiser 5 des 9 rencontres régionales des gardes et agents du littoral qui se déroulent chaque année dans les délégations. Ces rencontres, co-organisées avec l'Agence Nature, ont pour objectifs l'échange et le partage d'expériences entre agents, gestionnaires et équipes du Conservatoire du littoral. Elles

sont essentielles à la bonne dynamique du réseau et à une vision commune de la gestion des sites. Un protocole sanitaire précis a été élaboré pour permettre le bon déroulement de ces journées en toute sécurité.

Opération « Littoral 2020 - Sauvons nos poussins ! »

A l'occasion de la sortie du 1^{er} confinement lié à la Covid19, le Conservatoire du littoral, l'Office français de la biodiversité, la Ligue pour la protection des oiseaux France, l'Office national des forêts et Rivages de France, appuyés par les gestionnaires des sites du Conservatoire, ont lancé une grande opération de mise en protection des nidifications des oiseaux des hauts de plage. En effet, avec

l'absence de fréquentation par le grand public des plages, les oiseaux ont réinvesti des zones habituellement peu fréquentées pour y installer leurs nids. Cette action de mise en défend, de suivi et de pédagogie en direction du public, a permis de sauvegarder plus de 50 % des nichées d'oiseaux tels que le Gravelot à collier interrompu et la Sterne naine.



Après le désenrochement initié aux Vieux Salins d'Hyères en 2019, l'année 2020 a vu se concrétiser la mise en œuvre de stratégies de gestion souple du trait de côte sur de nouveaux territoires, avec notamment la réouverture à la mer, suite à une brèche accidentelle, du polder de Ploubalay (baie de Lancieux). Cette reconnexion

Adapto : la gestion souple du trait de côte à l'épreuve des faits

marine de 45 ha, assumée par les acteurs locaux, est le fruit d'une prise de conscience collective sur l'exposition de ce territoire aux aléas, et d'un travail conjoint pour anticiper son devenir et accompagner la nécessaire évolution des usages. En 2020, s'est également ouvert le chantier de la capitalisation des démarches

menées sur chacun des sites adapto, avec la publication de « Récit d'un littoral renaturé : le Petit Travers », qui met en évidence, du point de vue des acteurs locaux, les éléments marquants du long processus ayant abouti à la suppression de la route départementale. Ce type de récit sera répliqué sur d'autres territoires.

Gestionnaires

327

structures assurent la gestion pérenne des sites du Conservatoire, dont 163 communes, 81 structures intercommunales, 22 départements ou syndicats mixtes départementaux, 9 établissements publics et 52 associations. A ces gestionnaires s'ajoutent plus de 150 structures partenaires collaborant selon des alliances locales.

Lors de sa séance du 30 juin 2020, le conseil d'administration a approuvé le principe d'une aide exceptionnelle aux gestionnaires associatifs les plus en difficulté du fait de la crise sanitaire. Le dispositif a permis d'abonder 6 structures engagées dans la gestion des sites que la crise sanitaire avait privé de visiteurs et donc de revenus, pour un montant total de 166 000 €.

Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et département de la Somme

Une nouvelle convention a été adoptée en 2020 pour la gestion des propriétés du Conservatoire situées sur le littoral Picard. Elle permet de poursuivre un partenariat initié en 1983.

Commune de Locmariaquer et département du Morbihan

Gestionnaire historique du site de Kerpenhir-Loperec depuis 1988, la commune de Locmariaquer a souhaité poursuivre son implication au côté du Conservatoire. Elle est rejointe par le département du Morbihan qui intègre le dispositif de gestion en apportant un soutien financier.

Collectivité territoriale de Saint-Martin

Gestionnaire du site du Galion depuis décembre 2019, la Collectivité territoriale a souhaité étendre son intervention sur 10 sites supplémentaires et devient gestionnaire de l'ensemble des sites de Saint-Martin, en dehors des îlets et des terrains classés en réserve naturelle.

Commune de Seignosse et ONF

La commune de Seignosse rejoint la liste des gestionnaires des sites du Conservatoire en s'associant à l'Office national des forêts pour la gestion du site des dunes des Casernes.



Les plans de gestion

En 2020, 4 nouveaux documents de communication sur les plans de gestion ont été réalisés. La collection concerne désormais 149 sites couverts par un plan de gestion

Edition d'un catalogue des monuments historiques

En devenant propriétaire d'espaces naturels, le Conservatoire du littoral acquiert en même temps de nombreuses constructions témoignant des activités humaines passées. Parmi ces édifices, 77 sont protégés au titre des Monuments Historiques. Ces derniers sont présentés au sein d'un catalogue mis à jour en 2020. Pour chaque monument, une fiche illustrée retrace son contexte historique, explique ses caractéristiques architecturales et révèle son rapport avec le littoral. Le catalogue est consultable en ligne :

www.conservatoire-du-littoral.fr/48-bati.htm



Partenaires

Société civile immobilière de Chausey (Manche)

Renouvellement du partenariat avec la SCI de Chausey (Manche), propriétaire de l'essentiel des parties immergées de l'archipel, pour une gestion intégrée de l'environnement marin et terrestre, ainsi que de l'organisation de l'accueil des visiteurs.

Îles d'Houat et d'Hoëdic (Morbihan)

Sur les îles de Houat et Hoëdic, partenariat avec la commune de Houat et l'OFB, sous l'égide de la DREAL, pour l'élaboration d'un document unique de gestion des sites Natura 2000 et du Conservatoire du littoral

Communauté d'agglomération du Cotentin (Manche) et SyMEL

Signature d'un partenariat avec la Communauté d'agglomération du Cotentin (Manche) et le SyMEL, gestionnaire des sites du Conservatoire, pour l'entretien et la valorisation du sentier du littoral le long des sites du Conservatoire sur l'ensemble de la presqu'île.

Département de la Seine-Maritime

En 2020, la convention de gestion a été renouvelée pour une durée de 6 ans, avec l'organisation d'un déplacement en octobre au Cap d'Ailly en présence d'Agnès Vince et du Président du conseil départemental de Seine-Maritime. Ce renouvellement a été l'occasion de valoriser par l'édition d'un document les nombreuses actions menées.

« Abeilles bleues »

Lancement d'une deuxième phase d'étude des insectes pollinisateurs de la Côte Bleue (Bouches-du-Rhône) avec l'INRAE, visant à identifier l'intensité de concurrence alimentaire entre les pollinisateurs sauvages et l'abeille mellifère dans un contexte de restauration expérimentale des habitats de garrigue à romarin.

Evaluation simple des sites

En 2020, le Conservatoire a poursuivi l'évaluation simple de l'état de ses sites. Quatre rencontres se sont déroulées durant l'année en présence des groupes d'experts régionaux. La seconde session d'évaluation a pu être finalisée pour les délégations Manche Mer du Nord, Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communi

Exposition



EXPOSITION RIVAGES EN MOUVEMENT

Rivages en mouvement

« Trait de côte », « ligne de rivage », « limite terre-mer », tous ces termes renvoient à la réalité dynamique du littoral : un espace à l'intérieur duquel se mélangent, s'affrontent et se déplacent la terre et la mer. En lien avec différents partenaires, le Conservatoire du littoral a réalisé l'exposition Rivages en mouvement afin de donner à chacun les clés pour s'interroger sur l'évolution de nos côtes à l'échelle des dernières décennies et comprendre les mécanismes à l'œuvre sur la mobilité du trait de côte et les bouleversements des paysages. L'exposition a reçu le soutien financier de Total Foundation.

Publications



Spécial France Les plus beaux joyaux du littoral

Grands reportages
septembre 2020

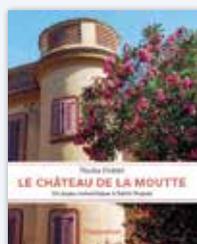
Un partenariat avec le magazine mensuel Grands reportages pour le numéro de septembre 2020 consacré aux rivages protégés du Conservatoire du littoral, des dunes de Flandres à La Riviera en passant par la Corse.



La France des grands lacs

Grands reportages
Automne 2020

Un numéro spécial du magazine consacré aux 15 lacs protégés par le Conservatoire du littoral, Léman, Annecy, Vassivière, Der, Serre-Ponçon...



Le château de La Moutte Un jouet romantique à Saint-Tropez

Editions Flammarion

Le Conservatoire du littoral a souhaité cet ouvrage pour raconter ce lieu de mémoire et de transmission au travers des personnages qui ont habité les lieux tel Emile Ollivier, mais aussi pour évoquer l'avenir qui s'ouvre avec sa réhabilitation.



Ouvrage et Appli La Réunion et Mayotte entre terre et mer

Editions Belles balades

Découvrez 21 balades sur les sites protégés du Conservatoire dans ces îles de l'océan Indien. Surveillez le parcours en 3D, écoutez les chants d'oiseaux, géolocalisez votre position GPS grâce à l'appli qui accompagne l'ouvrage.

Mon littoral...

7 revues régionales d'information ont été publiées : Lacs, Bretagne, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Saint-Martin, disponibles en ligne sur :

www.conservatoire-du-littoral.fr



Web-ateliers

Les conditions sanitaires ont contraint le Conservatoire du littoral à transformer son Forum Outre-mer prévu en septembre à Marie-Galante (Guadeloupe) en un webinaire qui s'est tenu les 5 et 6 octobre. Les nombreux intervenants ont débattu dans quatre ateliers virtuels de l'adaptation au changement climatique des territoires ultramarins, l'un des principaux défis auquel doivent faire face les espaces littoraux. Ce forum a réuni les acteurs impliqués dans la gestion quotidienne des sites du Conservatoire (collectivités territoriales, gestionnaires, gardes...) mais également ses partenaires engagés dans la protection et la mise en valeur des littoraux.



Entrez dans le littoral !

Le Conservatoire du littoral a collaboré avec le Réseau Canopé pour produire une ressource numérique sur www.reseau-canope.fr qui offre aux enseignants des outils et une méthode pour mener à bien des séquences pédagogiques sur le thème du littoral, de sa préservation à la prévention des risques. Ce projet a été financé par la Fondation P&G pour la protection du littoral

quer & sensibiliser



Rives et rivages par satellite

Le partenariat entre le Conservatoire, le CNES et Airbus a permis de doter 10 nouvelles maisons de sites accueillant du public d'une image satellite du littoral, imprimée sur lino en format 4m x 3m. Ce sont désormais 67 supports outils éducatifs précieux, qui permettent de sensibiliser aux enjeux de la préservation du littoral ou encore de l'évolution du trait de côte.



Éducation et sensibilisation des scolaires

Web-TV

Les conséquences du changement climatique sur les littoraux en métropole et Outre-mer. L'homme doit-il résister ou s'adapter ?

Le 10 novembre, dans un espace chat dédié, les élèves des classes de cycles 3 et 4 ont pu interagir avec deux spécialistes du Conservatoire du littoral sur les conséquences du changement climatique. De nombreux documents (cartes, animations, photos aériennes...) ont été commentés afin que les élèves comprennent l'ensemble de la problématique. Avec le soutien de la Fondation P&G pour la protection du littoral

Merci

En 2020, plus de 3,2 M€ ont été apportés au budget du Conservatoire grâce aux dons individuels (0,2 M€), aux legs donations (1,8 M€) et au mécénat d'entreprises (1,2 M€). Ces moyens ont permis de conduire de nombreuses opérations au cours de l'année. Parallèlement, 15 donations pour 87 ha ont été valorisées à hauteur de 1,35 M€.

Le Conservatoire du littoral remercie l'ensemble des contributeurs privés, individuels ou entreprises (Fondation P&G pour le littoral, Fondation Gecina, Fondation Total, Fondation du Patrimoine, ainsi que la Fondation EDF, Le Petit Marseillais, Les Agro Mousquetaires, le CNES, Airbus, le Groupe Ravate) pour leur engagement fidèle et leur soutien à nos missions.



Événement

Celebrate Islands

Le Conservatoire du littoral et les ONG internationales Initiative PIM et SMILO renouvellent leur engagement pour valoriser les petites îles du monde au travers de la septième édition entièrement virtuelle de l'événement *Celebrate Islands* placé cette année sous le thème «Les solutions sont sur les îles».

CONSERVATOIRE DU LITTORAL • 4, place Denfert-Rochereau • 75014 PARIS • Tél. 01 44 63 56 60 • direction.paris@conservatoire-du-littoral.fr • Directrice de la publication : Agnès Vince • Rédactrice en chef : Anne Konitz • Crédit photos : Conservatoire du littoral sauf mention spéciale

LES ACQUISITIONS DU CONSERVATOIRE EN 2020

1^{er} chiffre = surface acquise (en ha) - 2^e chiffre = surface totale sous protection (en ha)

NORD

Dune du Perroquet • Bray-Dunes • 17.64 - 193.71

PAS-DE-CALAIS

Marais Audomarois • Clairmarais, Noordpeene, Saint-Omer • 38.22 - 225.43

Fort Vert • Marck • 0.98 - 335.68

Baie de Wissant • Tardinghen • 0.99 - 122.2

Cap d'Alprech • Le Portel • 1 - 24.19

Dunes d'Écault • Condette • 32.53 - 194.94

Dunes de Mayville • Cucq • 1.37 - 76.01

Dunes de Stella Merlimont • Cucq • 0.24 - 105.67

SOMME

Marais de la Maye • Bernay-en-Ponthieu • 8.32 - 135.97

Moyenne vallée de la Somme • Epagne-Épagnette, Fontaine-sur-Somme, Longpré-les-Corps-Saints, Mareuil-Caubert • 9 - 205.77

SEINE-MARITIME

Vallée de la Saâne • Quiberville • 11.49 - 50.99

Falaise d'Amont • Étretat • 0.78 - 35.68

Valleuse de Bruneval • Saint-Jouin-Bruneval • 2.23 - 28.6

Estuaire de la Seine • La Cerlangue, Tancarville • 25.41 - 798.41

EURE

Marais Vernier • Bouquelon, Marais-Vernier, Saint-Aubin-sur-Quillebeuf • 12.23 - 644.39

CALVADOS

Falaises des Vaches Noires • Gonville-sur-mer • 0.02 - 97.36

Estuaire de L'Orne • Amfreville, Merville-Franceville-Plage, Sallenelles • 10.66 - 360.23

Marais arrière-littoral de l'Édit • Bernières-sur-mer • 7 - 12.51

MANCHE

Etang de Gattemare • Gatteville-le-Phare • 0.22 - 96.09

Pointe du Brick • Fermanville • 0.47 - 284.12

Pointe de Jardeheu - Anse Saint-Martin • Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue • 1.23 - 165.45

Pointe de La Hague • Saint-Germain-des-Vaux • 11.07 - 202.54

Nez de Jobourg • Herqueville, Jobourg • 3.4 - 141.22

Les Vertes Fosses • Cap du Rozel, Surtainville • 0.64 - 90.91

Havre de Surville • Saint-Rémy-des-Landes • 26.35 - 258.92

Havre de Lessay • Saint-Germain-sur-Ay • 0.14 - 203.69

Pointe d'Agon • Agon-Coutainville, Tourville-sur-Sienne • 2.68 - 216.68

Havre de la Vanlée • Lingreville • 0.19 - 25

Dunes de Dragey • Dragey-Ronthon, Genets, Saint-Jean-le-Thomas • 3.09 - 141.25

Prés de l'Hôpital • Avranches • 9.04 - 14.96

CÔTES-D'ARMOR

Baie de l'Arguenon • Saint-Cast-le-Guildo • 5.83 - 17.42

Baie de la Fresnaye • Fréhel, Matignon, Plevenon • 5.96 - 34.29

Côte de Penthièvre • Hillion, Pléneuf-Val-André • 10.02 - 56.21

Pointe du Roselier • Les Rosaires, Plérin • 1.07 - 57.52

Vallées du Gouât et du Vau Madec • Pordic • 14.59 - 63.44

Falaises du Goëlo • Plouézec, Plouha • 2.89 - 162.04

Sillon de Talbert • Pleubian • 927 - 1130.22

Landes de Ploumanach • Perros-Guirec • 1.17 - 42.26

Archipel de l'Île Grande • Pleumeur-Bodou • 0.1 - 22.29

Marais de Noteno • Trébeurden • 0.87 - 13.37

Milin Ar Lann • Trébeurden • 1.85 - 60.98

FINISTÈRE

Baie de Morlaix • Plouezoc'h • 0.02 - 8.74

Dunes de Keremma • Tréfléz • 1.37 - 186.33

Marais de Cornic • Guissény, Plouguerneau • 0.35 - 121.71

Archipel des Abers • Lampaul-Ploudalmézeau, Landeda • 8.23 - 16.17

Landes littorales d'Ouessant • Ouessant • 0.59 - 14.3

Illien - Kerhornou • Ploumoguier • 0.51 - 16.76

Falaises d'Iroise • Plougonvelin • 0.12 - 4.05

Goulet de Brest • Plouzané • 10.59 - 90.5

Rade de Brest • Logonna-Daoulas, Loperhet • 0.4 - 66.2

Bois de Poulnic à Lomergat • Landévennec • 0.44 - 56.76

Etang de Kerloc'h • Crozon • 0.09 - 237.94

Cap de la Chèvre • Crozon • 5.07 - 554.26

L'Aber • Crozon • 2.13 - 145.62

Falaises du Guern • Crozon, Telgruc-sur-mer • 0.15 - 58.05

Ster Kerdour • Loctudy • 0.23 - 20.81

Île de Sein • Ile-de-Sein • 23.38 - 23.38

Trez Ar Goarem • Esquibien • 1.97 - 93.62

Anse Saint-Laurent • La Forêt-Fouesnant • 2.05 - 29.99

Anse de Pouldohan • Tregunc • 4.94 - 11.18

MORBIHAN

Littoral lorientais • Guidel • 0.14 - 21.54

Côte Sauvage • Quiberon • 0.24 - 201.35

Ster Vras - Apothicairerie • Sauzon • 3.38 - 173.61

Keryondre - Kercadoret • Saint-Philibert • 2.58 - 37.09

Kerpenhir - Lopérec • Locmariaquer • 0.29 - 103.65

Landes et prairies de l'Île-aux-Moines • Île-aux-Moines • 0.12 - 60.95

Pointes nord de la presqu'île de Rhuys • Arzon • 0.43 - 15.4

Marais de Pénerf • Le Tour-du-Parc, Sarzeau • 0.99 - 54.47

LOIRE-ATLANTIQUE

Estuaire de la Loire • Corsept, Frossay, Le Pellerin • 11.7 - 2514.4

Les Terres Rouges • Saint-Michel-Chef-Chef • 0.65 - 14.1

Port aux Goths-Portmain • Pornic, Préfailles • 2.34 - 40.45

Prés de Saint-Lumine et de Saint-Mars • Saint-Mars-de-Coutais • 2.72 - 26.19

VENDÉE

Dunes du Jaunay et de la Sausaie • Brétignolles-sur-mer • 2.08 - 74.03

La Gachère • Brem-sur-mer • 0.79 - 49.59

Marais d'Olonne • Olonne-sur-mer • 4.79 - 131.56

Marais des Magnils Reigniers • Les Magnils-Reigniers • 2.2 - 128.08

Marais Poitevin • Longeville-sur-mer • 2.42 - 226.86

Pointe d'Arcay • La Faute-sur-mer • 0.71 - 381.66

CHARENTE-MARITIME

Fier d'Ars • Loix, Saint-Clément-des-Baleines • 4.86 - 398.85

Les Evières • La Flotte, Le Bois-Plage-en-Ré, Sainte-Marie-de-Ré • 2.75 - 266.56

Pointe de Roux • Aytré • 1.55 - 9.12

Marais et Bois de Mere • Dolus-d'Oléron • 0.15 - 7.2

Tannes d'Arceau • Dolus-d'Oléron • 1.99 - 3.4

Marais d'Oléron • St-Georges-d'Oléron, St-Pierre-d'Oléron • 19.64 - 313.08

Forêt Briquet • Saint-Georges-d'Oléron • 0.31 - 48.93

Marais du Douhet • La Brée-les-Bains, Saint-Georges-d'Oléron • 58.89 - 133.16

Coudepont • Fort Liedot, Ile-d'Aix • 1.33 - 30.38

Estuaire de Charente - Rive droite • Fouras • 0.16 - 144.85

Marais de Moëze Brouage • Saint-Froult • 66.24 - 513.92

Marais de Brouage • Hiers-Brouage • 15.82 - 1090.68

Tour de Broue • Saint-Sornin • 6.32 - 26.11

Estuaire de la Seudre • Saint-Just-Luzac • 5.96 - 140.75

La Pointe de l'Éguille • L'Éguille, Saint-Sulpice-de-Royan • 27.58 - 105.25

Forêt de la Coubre • La Tremblade • 0.07 - 36.18

Marais de Saint-Augustin • Saint-Augustin • 12.11 - 119.56

Forêt de Suzac • Saint-Georges-de-Didonne • 0.38 - 134.52

GIRONDE

Les Mattes de Paladon • Soulac-sur-Mer • 43.82 - 418.26

Dune de Vensac • Vensac • 2.6 - 374.4

Domaine de Certes et de Graveyron • Lanton • 1.26 - 535.87

Dune du Pilat • La Teste-de-Buch • 29.25 - 380.8

LANDES

Courant de Sainte-Eulalie • Sainte-Eulalie-en-Born • 1.3 - 159.28

Courant d'Huchet • Moliets-et-Maa • 4.2 - 4.2

Dunes des Casernes • Seignosse • 5.7 - 77.64

Pointe de Capbreton à Dunes du Boudigau • Capbreton, Labenne • 5.11 - 207.41

Aboukir - La Montagne • Labenne, Ondres • 8.84 - 57.34

Le Métro • Tarnos • 1.75 - 232.59

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Abbadia • Corniche Basque • Urrugne • 6.2 - 98.71

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Cap Bear • Port-Vendres • 3.98 - 6.57

Le Bourdigou • Torrelles • 0.64 - 49.83

AUDE

Plateau de la Franqui • Leucate • 0.18 - 66.86

Les Coussoules • Leucate • 1.07 - 28.7

Etang du Doul • Peyriac-de-mer • 13.32 - 263.76

Marais du Narbonnais • Narbonne • 15.74 - 880.81

Les Auzils • Gruissan • 0.18 - 908.95

Basse Plaine de l'Aude • Lespignan, Vendres • 3.06 - 1041.71

HÉRAULT

Les Orpellières • Sérignan • 1.37 - 170.48

La Grande Maire • Portiragnes • 0.35 - 159.81

Etang de Thau • Mèze • 0.13 - 69.5

Etang de Vic • Mireval, Vic-la-Gardiole, Villeneuve-les-Maguelone • 4.96 - 1782.04

Salines de Villeneuve • Mireval • 0.13 - 209.71

Etang du Mejean • Lattes • 3.15 - 218.29

Etang de L'Or • Mauguio • 0.73 - 620.4

GARD

Camargue Gardoise • Aigues-Mortes • 1.59 - 886.71

Espiguette • Le Grau-du-Roi • 35.02 - 656.69

BOUCHES-DU-RHÔNE

Vaccarès • Arles • 371.01 - 13733.1

Domaine de Rousty • Arles • 116.18 - 314.36

Sormiou • Marseille • 12.35 - 12.35

Citis Pourra • Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts • 4.85 - 307.05

La Petite Camargue • Saint-Chamas • 2.77 - 96

Etang de Bolmon • Marignane • 0.31 - 743.24

La Côte Bleue • Ensué-la-Redonne, Le Rove • 0.21 - 3502.06

VAR

Port d'Alon • Nartette, Saint-Cyr-sur-mer • 1.29 - 294.83

La Coudoulière • Saint-Mandrier-sur-mer • 1.74 - 21.14

Les Vieux Salins • La Londe-les-Maures • 0.88 - 364.93

Cap Taillat à Cap Camarat • Ramatuelle • 7.77 - 199.43

Pampelonne • Ramatuelle • 0.17 - 21.49

ALPES MARITIMES

Massif du Paradou • Vallauris • 0.6 - 24.05

Le Mont Vinaigrier • Nice • 0.32 - 25.24

HAUTE-CORSE

Travu • Solaro • 9.72 - 48.96

Palu - Gradugine • Prunelli-di-Fiumorbo, Serra-di-Fiumorbo, Ventiseri • 8.05 - 454.98

Etang de Giustiniana • Linguizzetta • 8.15 - 23.22

Pointe du Cap Corse • Rogliano • 35.19 - 711.38

Chialza • Algajola, Lumio • 3.3 - 3.3

CORSE-DU-SUD

Giolata • Osani • 23.66 - 58.71

Omigna • Cargèse • 0.61 - 169.58

Falaises de Bonifacio • Bonifacio • 0.29 - 224.63

Stintinu • Bonifacio • 0.66 - 0.66

GUYANE

Pointe Isère à Savane Sarcelle • Mana • 1080.35 - 2795.12

Le Mont Mahury • Rémire Montjoly • 0.64 - 189.29

GUADLOUPE

Monts Caraïbes • Trois Rivières, Vieux-Fort • 23.08 - 276.56

JURA

Sous les Crêtes • Pont-de-Poitte • 0.61 - 57.16

HAUTE-SAOVIE

La Fabrique • Chens-sur-Léman • 2.58 - 23.63

Les Grandes Salles • Excoevex • 0.12 - 15.32

Marais de la cluse d'Anney • Doussard, Faverges, Giez • 2.54 - 27.09

SAVOIE

Marais de Chautagne • Chindrieux, Ruffieux • 3.78 - 156.46

Balcons de Brison - Saint-Innocent • Brison-Saint-Innocent • 4.84 - 61.22

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Les Chappas • Pontis • 6.33 - 6.33

Domaine de Valx - Félines • Moustiers-Sainte-Marie • 3.61 - 406.46

CREUSE

Sourceix • Faux-la-Montagne, Royère-de-Vassivière • 16.31 - 71.74

HAUTE-VIENNE

Le Chambou • Peyrat-le-Château • 0.03 - 16.65

CREUSE

Rives sud du Lac de Vassivière • Beaumont-du-Lac, Royère-de-Vassivière • 8.47 - 149.27

PUY-DE-DOME

Rive auvergnate du Lac de Bort-les-Orgues • Labessette, Singles • 2.41 - 49.42

CORRÈZE

Port Dieu • Confolent-Port-Dieu, Monestier-Port-Dieu • 34.4 - 198.33